
Centre de Linguistique Appliquée de Besançon - Représentation de la Ville de Besançon au sein du Conseil d'Administration

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : A la suite du renouvellement du Conseil Municipal, Mme le Directeur du Centre de Linguistique Appliquée de Besançon a souhaité que la Ville soit représentée au sein du Conseil d'Administration du CLA, présidé par M. le Président de l'Université et participe ainsi aux décisions concernant les orientations générales du Centre.

Il est donc proposé de désigner M. l'Adjoint VUILLEMIN pour représenter la Ville de Besançon au sein du Conseil d'Administration du Centre de Linguistique Appliquée de Besançon.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, en décide ainsi.